

„ établir une nouveauté de cette nature, &
 „ que si quelqu'un l'entreprenoit, il avoit
 „ donné des ordres pour les en faire repentir. Cette ferme résolution fut suffisante, pour faire échoüer les desseins des Suisses.

*Precaution
 du Pape pour
 prévenir le
 desordre*

II. Le Pape étant informé que le Duc d'Ucceda Ambassadeur d'Espagne, (suivant la coutume pratiquée les années precedentes,) se disposoit à faire celebrer avec beaucoup de magnificence, la fête de S. Charles Boromée, dans l'Eglise de la Nation Milanoise, & que le Cardinal Grimani prétendoit aussi au nom de l'Empereur, de celebrer cette fête dans la même Eglise, ce qui auroit infailliblement causé du desordre; Sa Sainteté, pour le prevenir, fit avertir ces Ministres, qu'Elle y tiendrait ce jour là Chapelle Papale; ce qu'Elle fit en effet, à laquelle se trouverent 28. Cardinaux.

*Tremble-
 ment de terre.*

III. Au mois de Novembre on ressentit à Rome deux secousses de tremblement de terre, qui sans avoir causé aucun dommage, ne laisserent pas d'al'armer le peuple de cette grande Ville, & de l'exciter à la priere, en reflexissant sur les calamitez des années precedentes. Ce tremblement a fait des desordres considerables dans la Calabre.

*Suivi de
 grandes in-
 ondatiions.*

IV. Ce tremblement fut suivi de violentes tempêtes avec des pluyes si abondantes, qu'elles ont causé des inondations en Italie, presque aussi considerables que celles de l'année derniere, & ont interrompu les progrès des Asliez en Lombardie. Cependant on vient d'apprendre qu'ils s'étoient emparés du Château d'Asty en Piemont, & qu'ils avoient attaqué celui de Casal, la Ville qui n'est point fortifiée s'étant rendue par Capitulation.

V. Le